

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL MEURIOT

A propos du dernier census des États-Unis

Journal de la société statistique de Paris, tome 55 (1914), p. 367-380

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1914__55__367_0

© Société de statistique de Paris, 1914, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II

A PROPOS DU DERNIER CENSUS DES ÉTATS-UNIS

I. LE CENTRE DE LA POPULATION AUX ÉTATS-UNIS

Chacun sait qu'à mesure que se développe la population aux États-Unis, celle-ci se porte vers l'Ouest, le Far West, presque désert en 1850. En effet, vers le milieu du dix-neuvième siècle, cette immense région, le « Transmississipi », qui comprend près de 70 % de la superficie totale de l'Union, n'était peuplée que de 2 millions d'habitants et ne formait que cinq États de la Confédération. En 1880, elle comptait déjà plus de 11 millions d'habitants et le nombre de ses États s'élevait à quinze. Aujourd'hui, sa population totale dépasse 27 millions et, avec l'Arizona et le Nouveau-Mexique, récemment constitués, elle renferme vingt-deux États des quarante-huit existant actuellement dans la République. Successivement, sa proportion au total de la population fédérale est passée de 9 à 22, puis à près de 30 %. Tel a été l'effet de l'immigration de plus en plus forte dans cette région de l'Amérique du Nord.

Cet accroissement continu de la population dans un sens géographique déterminé fournit au Census américain l'occasion d'une curieuse étude, celle du déplacement du centre de la population. Le Census de 1910 détermine ce centre pour tous les recensements depuis 1790, soit pour les treize opérations de dénombrement effectués depuis les origines mêmes de la République. En 1790, alors que la Confédération était encore réduite à la région de l'Est, entre les Alleghanys et l'Atlantique, le « center of population » se trouvait à 25 milles à l'est de Baltimore; trente ans plus tard, il est situé près de Woodstock, aux confins des deux États de Virginie: en 1850, il s'approche à 23 milles de Parkersbury, sur l'Ohio; puis, suivant la direction même de la « Belle Rivière », il est près de Cincinnati (à 8 milles au S. W.) en 1880; enfin, en 1910, il s'avance jusque Bloomington dans l'Indiana. De 1790 à 1910, ce point central s'est

déplacé vers l'ouest d'une longueur de 557 milles ou de près de 900 kilomètres. Au point de vue astronomique, il s'est déplacé du 76° 11' au 86° 32' de longitude est de Greenwich : sa latitude presque constante est par 39° 10' nord.

Le Censur distingue le *median point* du centre de la population et, en effet, pour déterminer ce centre, on considère par rapport à lui la population de chaque État. Pour fixer le point milieu, on trace deux lignes sur la carte, de telle sorte que, au nord et au sud de la ligne en latitude et à l'ouest et à l'est de la ligne longitudinale, il y ait la même population. C'est, en quelque sorte, le procédé empirique opposé au procédé scientifique dont on se sert pour fixer le centre de population. Ainsi calculé, le *médian point* tombe à l'est du centre de population par 40° 6' de latitude nord et 85° de longitude est, mais également dans l'État d'Indiana.

II. LA POPULATION ET LA REPRÉSENTATION NATIONALE

L'accroissement de la population a eu nécessairement ses conséquences sur la représentation parlementaire. Il ne peut s'agir, bien entendu, que de la Chambre des Représentants, puisque le nombre des sénateurs, invariablement fixé par la Constitution de 1787, est de deux par État, soit 96 aujourd'hui, et cet article de la Constitution est si important pour l'organisation fédérale, qu'il est proclamé irrévisable. Au contraire, la Chambre des Représentants a vu s'augmenter son effectif et la population moyenne des circonscriptions électorales s'est considérablement accrue. Après chaque Censur, depuis 1790, une loi dite *Apportionment Act* détermine et le nouveau nombre des députés et la « ratio of représentation » soit le quotient de population nécessaire par député. Ce quotient a augmenté de façon évidemment très sensible : de 30.000 habitants en 1790, il passe à 93.000 en 1850, puis à 152.000 en 1880 et à 212.000 en 1910. Mais ce chiffre est, en quelque sorte, théorique, car, en réalité, des différences très grandes existent entre la moyenne des circonscriptions des États. Le minimum de la population moyenne par « représentation » est de 80.000 habitants dans la Nevada, le maximum de 316.000 dans le Nouveau-Mexique. C'est que le nombre des députés par État n'est pas un effet automatique de l'accroissement de la population, mais est fixé par une loi spéciale du Parlement.

Le total des représentants, qui était au début de 65 seulement, puis de 105 en 1790, s'est naturellement accru ; il était en 1850 de 234, de 325 en 1880, il est aujourd'hui de 435. L'État de New-York élit à lui seul le dixième de la Chambre, soit 43 représentants. Viennent ensuite la Pensylvanie avec 37, l'Illinois avec 27, l'Ohio avec 22, etc. Cinq États n'ont qu'un député : Delaware, Arizona, Nevada, Nouveau-Mexique et Wyoming. A l'exception du premier, tous ces États appartiennent à l'Ouest et sont de création plus ou moins récente. Remarquons que le chiffre des représentants au Congrès est bien inférieur à celui de la Chambre des Communes (670), de la Chambre des Députés française (602), de celle de l'Italie (565) et même un peu de celle de Prusse (443). Le Reichstag allemand est sans doute moins nombreux, 397, mais la moyenne de la population par siège, si élevée soit-elle (164.000), est encore sensiblement inférieure à celle des sièges de représentants à Washington.

Aux premiers temps de la République, la majeure partie des sièges appartenait au Sud, et encore en 1850, le Sud disposait de 83 mandats sur un total de 151. Aujourd'hui, le Nord a une représentation double : 266 contre 136 au Sud et 33 à l'Ouest. Le Transmississipi a naturellement vu augmenter, avec sa population, sa part dans la représentation nationale. De 22 en 1850, le total de ses députés s'élève à 78 en 1880 et est aujourd'hui de 131. Malgré cela, c'est toujours à l'Est qu'appartient la prédominance dans la représentation parlementaire comme dans la population.

III. LA POPULATION NOIRE AUX ÉTATS-UNIS

Lors du dernier Census, la population des États-Unis (abstraction faite de l'Alaska et des colonies) se répartissait ainsi : Blancs, 81.732.000; Noirs, 9.828.000; Indiens, 265.000; Japonais, 72.000; Chinois, 71.000. Des éléments non blancs de la population, les Nègres sont donc le plus considérable puisqu'ils constituent plus du dixième de l'ensemble, 10,7 %. Leur total a presque doublé depuis le Census de 1860, effectué à la veille de la guerre de Sécession. On comptait alors 4.440.000 Noirs dans l'Union, et 6.580.000 en 1880; leur population a donc gagné plus de 3 millions d'unités depuis trente ans, dont la plus forte part (1.350.000) revient à l'avant-dernière période intercensale, 1891-1900. Mais, en dépit de cet accroissement de leur effectif, les Nègres voient baisser leur proportion dans la population totale des États-Unis. En 1840, ils représentaient plus du septième — 16,8 % — de l'ensemble, et en 1860, 14,1 %. Nous venons de dire qu'ils ne sont même pas 11 % aujourd'hui. C'est que l'augmentation naturelle de la population noire, si importante soit-elle, est contrebalancée par l'immigration de plus en plus nombreuse des Blancs. En effet, de 1830 à 1860, la part des Nègres dans l'accroissement de la population américaine était de 11,3 %; elle n'est que de 8 % de 1880 à 1910 et même ne dépasse pas 7 % dans la dernière décade de 1901-1910.

Parmi la population noire, le Census distingue les mulâtres, aujourd'hui au nombre de plus de 2 millions. Leur proportion au total des Nègres n'a cessé de croître depuis 1850, date à laquelle on les classe à part. A cette époque, ils ne formaient que 11,2 % du total des Nègres; en 1870, ce taux était de 12 puis de 15,2 % en 1890; il est à l'heure actuelle de 21 %. Il est à peine besoin de noter que, parmi les Noirs, l'élément né hors des États-Unis est insignifiant, à peine 40.000 unités, soit 0,4 %, tandis qu'en 1900, il y avait aux États-Unis 13.345.000 Blancs de naissance étrangère, soit 16,3 % de la population blanche. Seul donc, l'excédent de la natalité provoque le développement de la race noire.

La localisation géographique de la population nègre est très nette. Des 9.828.000 Noirs, 8.750.000. ou 89 % sont confinés dans toute la région Sud des États-Unis, dans la grande bande de territoire allant du Texas au Maryland. Là, ils ne constituent guère moins de 30 % du total de la population. Cette région comprend les trois divisions territoriales de Sud Atlantique-Centre S.-E. et Centre S.-W. : le taux de la population noire est respectivement de 33,7, 31,5 et 22,6 %. C'est donc dans le Sud Atlantique que la population noire est la plus élevée; rien que dans cette région habitent 4.113.000 Noirs, soit plus de

44 % de leur effectif total. Dans l'ensemble des trois régions, huit États sur dix-sept (y compris le District Fédéral) ont plus de 30 % de leur population de race noire : cette proportion est de plus de moitié dans deux États : la Caroline du Sud (55 %) et le Mississippi (56,2 %). Elle n'était inférieure à 20 % que dans six États et à 10 % dans deux seulement : l'Oklahoma et la Virginie-Occidentale avec 8,3 et 5,3 %, respectivement. Dans la région Nord (Nouvelle-Angleterre, Atlantique-Milieu, Centre N.-E. et Centre N.-W), on ne compte guère plus de 1 million de Nègres et leur proportion à l'ensemble n'est même pas de 2 % (maximum 2,2 % dans l'Atlantique Milieu). Dans aucun des vingt et un États de cette région, la proportion des Nègres n'atteint 5 % de la population totale. Le maximum se trouve dans le Missouri, 4,8 %, puis dans le New-Jersey, 3,5 % et le Kansas, 3,2 %. Dans dix États, il n'y a même pas 1 % de population noire; ces États sont naturellement ceux du Nord (Maine, Vermont, Michigan, Wisconsin, Dakota, etc.). Cette situation annonce celle de l'Ouest où la proportion de la population noire est plus faible encore (0,7 %). Là dans trois États seulement sur onze, elle dépasse 1 % (maximum, 1,5 dans le Wyoming). Toute cette région ne renferme que 50.000 nègres, soit 0,5 % de leur total.

Ce qui prouve bien que la répartition de la population noire est en fonction du climat et, par conséquent, qu'elle a un caractère avant tout géographique, c'est que cette répartition demeure presque invariable. En 1880 comme en 1910, c'est dans la même région Sud que nous trouvons la plus forte part des Nègres, les neuf dixièmes, et en particulier dans la « division » du Sud Atlantique. Mais, dans cette région même, la proportion de la population noire a baissé : elle était de 36 % en 1880 au lieu de 29 % en 1910. Dans la région Nord, il n'y a de progrès un peu sensible pour les Nègres que dans l'Atlantique Milieu (États de New-York, New-Jersey et Pensylvanie), encore leur taux sur l'ensemble ne s'y élève-t-il que de 1,8 à 2,2 %. Si, parmi les Nègres, on distingue les mulâtres, c'est dans la région du Sud que l'on en rencontre toujours la plus forte proportion : 86 %, un peu plus faible toutefois que celle de l'ensemble des Noirs. Dans toutes les régions des États-Unis, sauf celle de l'Ouest, la proportion des mulâtres est en accroissement parmi la population noire. Toutefois, ce n'est pas là où les Noirs sont le plus nombreux que la proportion des mulâtres est la plus grande parmi eux : tandis que dans le Sud Atlantique, les mulâtres constituent 21 % à peine des Nègres, ce taux est de 33,4 dans la Nouvelle Angleterre, où il y a fort peu de Noirs, de 33,2 et 34,7 % dans le Centre N. E. et l'Ouest (maximum dans le Maine et le Michigan avec 45 et 47 %).

Les Nègres, vivant sur les grandes plantations le plus souvent, ont nécessairement la majeure partie de leur effectif parmi la population rurale. Le dernier Census considère comme population urbaine celle de toutes les « cities » de plus de 2.500 habitants. Le total de cette population est de plus de 42 millions d'habitants et, sur ce chiffre, il n'y a que 2.700.000 Nègres à peine, soit seulement 6,3 %. Dans la population dite rurale, qui est de près de 50 millions d'unités, le contingent des Noirs est de 7.140.000, soit 14,5 % du total. En résumé, sur 100 habitants de race nègre, 72 demeurent dans les villes et 28 dans les campagnes. Dans la population blanche, cette proportion est de 51,2 et

48,8 %. En 1910, on a compté, aux États-Unis, cinquante villes de plus de 100.000 âmes avec une population totale de plus de 20 millions d'habitants. Sur ce chiffre, il n'y a que 1.032.000 Noirs, soit à peine 6 %. C'est dans les villes du Sud que la proportion de la population noire est la plus forte : à Memphis (Tennessee) elle est de 40 %; elle dépasse 30 % à Nashville, Atlanta, Richmond et Birmingham et 25 % à Washington et à la Nouvelle-Orléans : elle est encore de plus de 15 % à Baltimore. Par contre, dans l'ensemble des grandes villes du Nord et de l'Ouest (41), il n'y en a que six où le taux de la population noire dépasse 5 % : Cincinnati, Columbus, Saint-Louis, Philadelphie, Indianapolis et Kansas City. A New-York et à Chicago, la proportion des Noirs est aux environs de 2 %. Également en 1910, on a compté aux États-Unis 179 villes de 25.000 à 100.000 âmes : dans 43 de ces villes, les Nègres forment la majorité : à Montgomery (Alabama), à Jacksonville (Floride), à Savannah (Georgie) et à Charlestown (Caroline du Sud). Cependant, d'une manière générale, la proportion de la population noire tend à diminuer dans les grandes villes.

Par rapport à la répartition des sexes, il y a une différence sensible entre les Blancs et les Nègres. Dans l'ensemble de la population blanche on compte 106 hommes pour 100 femmes : chez les Nègres, cette proportion est de 98,9 %. Elle est toutefois beaucoup plus forte chez les Noirs proprement dits (101,8 %) que chez les mulâtres (88,6 %). Mais cette différence entre les deux races est plutôt accidentelle : elle tient à l'immigration où domine toujours l'élément masculin : en effet, parmi les Blancs autochtones le rapport des hommes aux femmes est de 102,7 à 100, tandis qu'il est de 129,2 parmi les Blancs immigrés. Et de part et d'autre, la proportion des hommes est plus accusée dans la population rurale que dans la population urbaine, l'émigration des femmes vers la ville étant provoquée par les besoins de la domesticité.

Mais, dans certains États du Nord et de l'Ouest où la population noire est peu nombreuse, la proportion des hommes y est de beaucoup supérieure à celle de la population blanche. Tel est le cas du Vermont, de Wyoming, de Nord-Dakota, où le taux des hommes est respectivement de 261, 223 et 161 pour 100 femmes parmi les Nègres, tandis que chez les Blancs ce taux est de 105, 165 et 122.

Pour la distribution des âges, la population noire ne diffère pas sensiblement de la population blanche non étrangère. Des deux côtés, on constate une diminution relative de la population infantile, indice d'une régression égale dans la natalité. Le taux des enfants de moins de cinq ans, qui était en 1890 de 14,2 % chez les « Native Whites » et de 14 chez les Nègres, s'abaisse à 13,5 et 12,9 %, respectivement. De même la population de cinq à quatorze ans recule chez les Noirs de 28,5 à 24,4 %, chez les Blancs de 25,8 à 23 %. La population noire est donc plus affectée que la blanche par cette régression. Par contre, la population adulte y augmente relativement davantage : la proportion des individus de vingt-cinq à quarante-quatre ans s'élève de 22,5 à 26,8 % (1890-1910), tandis que, chez les Blancs, cette progression est de 24,8 à 26,5 %. Pour les âges plus élevés, la population blanche a la prédominance. Sur 100 Blancs, en effet, 6,9 ont plus de soixante ans, tandis que ce taux n'est que

de 4,9 % chez les Noirs. La différence des âges est plus sensible, pour les Noirs, entre la population urbaine et rurale qu'elle l'est pour les Blancs indigènes, bien entendu; et cette dissemblance se marque principalement dans la proportion de la population adulte (de vingt-cinq à quarante-quatre ans). Chez les « Native Whites », cette proportion est de 24,1 % dans les campagnes et de 29,9 % dans les villes; chez les Noirs, ce double taux est de 23,2 et 36,6 %.

Au point de vue de l'état civil, il y a également des différences intéressantes à noter entre les populations blanche et noire. La proportion des célibataires (*Singles*) est un peu plus faible chez les Nègres : 59,6 % chez les hommes et 53,9 % chez les femmes, contre 62,7 et 57,6 de l'un et l'autre sexe parmi les Blancs (indigènes). Naturellement, la proportion des gens mariés l'emporte légèrement chez les Noirs, mais la différence entre les deux races se marque surtout par l'âge au mariage. Chez les Noirs, la proportion des gens mariés de moins de trente ans est de 27 % pour les hommes et de 42,6 % pour les femmes; chez les Blancs, cette double proportion n'est que de 22,3 et 32 %. La population noire se marie donc plus jeune que la blanche, et ceci n'a rien que de simple, puisqu'elle réside surtout dans le Sud, où la nubilité est plus précoce qu'ailleurs. D'une façon générale, d'ailleurs, on remarque parmi les nègres une tendance de plus en plus accusée vers les mariages précoces.

Comme la population blanche, les Nègres participent au mouvement migratoire interne, *Interstate migration*, mais dans des proportions moindres. En 1910, 22,4 % des Blancs résidaient hors de leur État de naissance; chez les Noirs, cette proportion est de 16,6 %. En 1890, ce double taux était de 22 et de 14,8 %. Il y a donc un léger accroissement d'émigration interne chez les Noirs. Elle se produit naturellement dans les États de forte population nègre, notamment dans la Virginie et les deux Carolines, et l'immigration noire est surtout sensible dans les États de l'Arkansas, de l'Oklahoma, la Floride, la Pensylvanie et New-York.

On ne sera pas surpris d'apprendre que la fréquentation scolaire (*School attendance*) est plus sensible chez les Blancs : elle est de 62,3 % des individus en âge de scolarité contre 47,3 chez les Noirs, taux qui est encore supérieur à celui de la population blanche étrangère (*Foreign-born White*). Mais ces proportions regardent l'ensemble des États-Unis. En réalité, il y a, de ce chef, une grande dissemblance suivant les régions. Là où le Noir immigré est en minorité, stimulé qu'il est par le Blanc, provoqué par le besoin, il fréquente beaucoup plus l'école et sa *School attendance* n'est pas très sensiblement inférieure à celle de la population blanche : 66 contre 72 % dans la Nouvelle-Angleterre, par exemple et seulement 47 contre 63 dans le Sud Atlantique, région par excellence de la race noire. Par la même raison, la différence de la fréquentation scolaire est plus accusée dans la population rurale que dans la population urbaine : ici, l'école est fréquentée par 65 % des individus en âge de scolarité chez les Blancs et par 51,7 % chez les Nègres; dans la population rurale, au contraire, ce taux est respectivement de 67 et 46 %.

Dans ces conditions, la proportion des illettrés est nécessairement plus élevée parmi les Noirs. Sur les 5.516.000 illettrés (de plus de dix ans) comptés aux États-Unis en 1910, 2.227.000 sont des Noirs. Parmi eux, la proportion des illettrés est de 30,4 % du total, tandis qu'elle n'est que de 3 % chez les

« Native Whites ». Mais cette proportion est en baisse sur 1890 (57 %) et 1900 (44,5 %). Une particularité à noter est que les deux sexes fournissent le même taux d'illettrés. Et, comme pour la fréquentation scolaire, ce taux est en raison directe du total de la population noire. Dans la Nouvelle-Angleterre, cette proportion n'est même pas de 8 %, tandis qu'elle est de 32,5 dans le Sud-Atlantique et de 34,8 % dans le Centre S.-E. La proportion minimale est celle du Minnesota et de l'Oregon (— de 4 %); le maxima est celle de la Sud-Caroline (38 %), de l'Alabama et de la Louisiane (plus de 40 %).

IV. PAYS D'ORIGINE DE LA POPULATION AUX ÉTATS-UNIS

Il s'agit ici, bien entendu, de la population blanche d'origine étrangère (*Foreign white stock*) et dans cette population le Census groupe trois éléments : 1) les Blancs nés à l'étranger (*Foreign born whites*); 2) les Blancs indigènes mais nés de parents étrangers (*native whites of foreign parentage*); 3) les Blancs indigènes dont un parent est indigène et l'autre de naissance étrangère (*native whites of mixed parentage*).

Dans ces conditions, la population d'origine étrangère comprend, d'après le recensement de 1910, un total de 32.243.000 personnes, soit 35 % de l'ensemble. Dans ce total, les habitants nés à l'étranger figurent pour 13.345.000 ou 41,4 %, les indigènes nés de parents étrangers pour 12.916.000 ou 40 % et les indigènes *of mixed parentage* pour 5.981.000 ou 18,6 %.

1) HABITANTS NÉS A L'ÉTRANGER. — Des trois catégories précédentes, c'est celle qui est la plus nombreuse et celle qui, par l'immigration, a le plus gagné dans la dernière décennie 1900-1910. Des 6.443.000 unités dont le *Foreign white stock* s'est accru, près de la moitié, 3.131.000, reviennent à la population de naissance étrangère, soit 48 %, et, dans cette augmentation, ce sont évidemment les originaires de l'Europe Méridionale et Orientale qui ont la plus grande part, 2.930.000 ou 93 %, étant donnée leur contribution de plus en plus intense à l'immigration; les effectifs respectifs des Italiens, des Russes, des Austro-Hongrois se sont élevés de 484.000, 578.000 et 637.000 à 1.343.000, 1.602.000 et 1.670.000. Par contre, parmi les originaires du N. et N.-W. de l'Europe, les Irlandais, les Allemands voient diminuer leur contingent bien qu'il demeure encore considérable — 1.352.000 et 2.500.000, — et ceux des autres pays (États Scandinaves, Grande-Bretagne, France, Suisse) n'augmentent que faiblement. Il en est de même pour les habitants d'origine canadienne. En 1900, le total des originaires de l'Europe du N. et N.-W. représentait 67,5 % de l'ensemble des habitants nés à l'étranger; en 1910, cette proportion n'est plus que de 49,3 %.

2) POPULATION INDIGÈNE ISSUE DE PARENTS ÉTRANGERS. — Cette catégorie est forte, nous l'avons dit, de 12.916.000 unités. Elle s'est accrue de 2.284.000 de 1900 à 1910, dont la majeure partie — 1.584.000 ou près de 70 % — revient encore à l'ensemble des nationaux de l'Italie, de la Russie et de l'Autriche-Hongrie. Les contrées de l'Europe N. et N.-W. et le Canada ont vu s'accroître leur effectif dans cette classe de la population, sauf l'Irlande : seul,

en effet, le groupe indigène issu de parents irlandais a diminué. Il y a du reste une faible augmentation du côté des habitants nés de parents anglo-écossais, français et suisses; bref, le *foreign parentage* est presque stationnaire parmi les nationalités dont l'immigration est la plus ancienne. Seuls, les Allemands, les Scandinaves (surtout les Norvégiens), plus tard venus parmi les immigrants, fournissent une assez sensible augmentation.

Pour la grande majorité des habitants nés de parents étrangers — plus de 90 % — les parents sont tous deux de la même nationalité; pour les autres, 1.177.000 ou 9,12 %, les parents appartiennent à des nationalités différentes. Cette particularité est celle des pays à vieille immigration. En effet, parmi les « parentages » de nationalité différente, les originaires de l'Europe N. et N.-W. sont dans la proportion de 88 %. Par rapport à l'ensemble des Américains nés de parents appartenant à ces régions, les personnes *foreign of parentage* représentent plus du quart (26,5 %) des originaires du Royaume-Uni; mais, tandis que cette proportion est de 34 % pour les Anglo-Écossais, elle se réduit à 21,5 % chez les Irlandais. Les Allemands ont également un fort contingent de nationaux *of mixed parentage* : 1.870.000 ou 22 % de leur total. Les Canadiens viennent ensuite avec un effectif de 920.000 ou 50 % : ils tiennent donc le maximum sous ce rapport. Au contraire, nous rencontrons le minimum chez les originaires de l'Autriche-Hongrie, de l'Italie, de la Russie avec un taux respectif de 4,8, 3 et 2,6 %. La proportion s'abaisserait encore si nous considérons les peuples d'Orient, Roumains, Grecs, Bulgares, etc. En un mot, le taux du « mixed parentage » baisse en raison de la date récente de l'immigration des peuples intéressés.

3) INDIGÈNES ISSUS DE PARENTS AMÉRICAINS ET ÉTRANGERS (*Native whites of mixed parentage*). — Cette dernière classe de la population étrangère est forte, nous l'avons vu, de près de 6 millions de personnes. Mais il y faut distinguer deux catégories : 1^o nationaux dont le père est étranger et la mère indigène; 2^o nationaux dont la mère est étrangère et le père Américain. Le premier groupe est le plus nombreux avec 3.924.000 unités; l'autre n'en compte que 2.057.000, soit un rapport respectif de 65,6 et 34,4 %. Ce qui s'explique facilement par l'excédent des hommes parmi les immigrants. Aussi, les parents étrangers de toute nation appartiennent-ils au sexe masculin. Le groupe des habitants nés d'un père étranger et d'une mère indigène est, par rapport à l'autre, dans la proportion de 190 à 100. Ce rapport est de 205 à 100 pour les pays européens du N.-W., ceux dont l'immigration est de plus vieille date : dans cette classe, la relation oscille entre 148 à 100, taux de l'Irlande, et 316 à 493, taux de la France et du Luxembourg. Dans l'Europe Méridionale et Orientale, le premier groupe est au second dans la relation de 325 à 100, oscillant de 186 en Finlande (pays qu'il faudrait plutôt ranger dans l'Europe du Nord) à 709 dans le Portugal et 740 en Italie, contrées dont les émigrants sont surtout des hommes. Enfin, pour les individus originaires de l'Amérique, ceux dont le père est étranger l'emportent par 133 sur 100 sur les autres et cette relation tombe à 122 sur 100 en ce qui regarde les Canadiens de race française. Ceux-ci immigrant plutôt en famille et cela explique le peu de différence qui existe entre les sexes, quant aux pays d'origine.

Dans l'ensemble des 5.981.000 habitants des États-Unis *of mixed parentage*, la majeure partie appartient toujours aux pays de vieille immigration : Grande-Bretagne, Allemagne, États Scandinaves, Canada. Dans ce groupe se trouvent, en effet, 2.160.000 sujets britanniques, soit 37,7 % du total.

Voyons maintenant comment se distribue la population d'origine plus ou moins étrangère entre les différentes régions des États-Unis. C'est dans le Nord que se trouve la très grande majorité de la population d'origine étrangère, le *Foreign white Stock*. Les quatre régions de la Nouvelle-Angleterre, Atlantique Milieu, Centre N.-E. et Centre N.-W., renferment près de 28 millions d'habitants de cette catégorie, soit les sept huitièmes du total (32.243.000), et leur proportion à l'ensemble de ces régions est de moitié de la population, tandis qu'elle n'est que de 11,7 % pour le reste des États-Unis. Et sur les 6.383.000 unités gagnées par la population étrangère de 1900 à 1910, près de 5 millions reviennent au Nord. Parmi les divisions territoriales du Nord, c'est la Nouvelle-Angleterre qui compte la plus forte proportion de population étrangère : elle y est de 59 % avec un total de 3.867.000 unités. Plus de la moitié de cette population demeure dans le Massachusetts où elle forme plus de 60 % du total; ce taux est de 68 dans le Rhode Island. Dans l'Atlantique Milieu, la proportion des étrangers est encore de 54 %, et cette région renferme — absolument parlant — la part la plus considérable de leur effectif, près de 10 millions et demi, presque le total. A lui seul l'État de New-York détient plus de la moitié de cette population, 5.736.000, soit 63 % de l'ensemble, et, avec une proportion moindre, 57 et 42 %, le New Jersey et la Pennsylvanie ont encore un nombre élevé de population étrangère : 1.435.000 et 3.245.000. Après l'Atlantique Milieu, c'est le Centre N.-E. qui possède — toujours au point de vue absolu — le chiffre le plus important d'étrangers : 8.175.000, mais leur proportion au total — 44,8 % — est inférieure à celle des deux « divisions » précédentes. La grande majorité des étrangers se trouve ici concentrée dans les trois États de l'Illinois, Michigan et Wisconsin, et leur proportion au total est respectivement de 52, 59 et 68 %. Dans le Centre N.-W., la proportion, quoique toujours sensible, est encore un peu inférieure, 41 % avec 4.828.000 unités. Le taux est très élevé dans certains États, 71 % dans le Nord Dakota et dans le Minnesota; mais elle s'abaisse à 25 et 23 % dans le Missouri et le Kansas.

Dans toute la région du Sud, la population étrangère est clairsemée; dans aucune des trois divisions du Sud Atlantique, Centre S.-E. et Centre S.-W., elle n'atteint 1 million d'unités et elle est, dans l'ensemble, inférieure à 2 millions. Dans le Sud Atlantique, le Maryland seul détient une assez forte population étrangère : encore n'y a-t-elle une proportion que de 23 %. Dans le Centre S.-E. plus de trois cinquièmes des étrangers se trouvent dans le Texas : encore n'y représentent-ils que 15,3 % de la population totale.

Dans l'Ouest (Région des Rocheuses et du Pacifique) où l'immigration est plus considérable, la population étrangère est plus considérable que dans le Sud : près de 3 millions d'unités. La proportion — 44 % — se rapproche de celle du Nord et laisse bien loin celle du Sud, 6,2 %. Dans la « Mountain » la proportion la plus forte est celle du Montana et de l'Utah avec 53 %. Dans la région du Pacifique, c'est la Californie qui vient au premier rang : la population

étrangère y est de plus de moitié du total et cet État renferme à lui seul 54 % des étrangers de la région : 1.153.000 sur 1.915.000.

POPULATION ÉTRANGÈRE PAR NATIONALITÉ. — Dans le tableau suivant, nous donnons le total par nationalité des étrangers établis aux États-Unis. Cette population comprend les habitants nés à l'étranger et ceux issus de parents étrangers ou mixtes. Sur cet énorme total de plus de 32 millions d'habitants (32.243.000), plus de 20 millions et demi proviennent de l'Europe N. et N.-W., et 8.125.000 de l'Europe Orientale et Méridionale. Mais, tandis que de 1900 à 1910 l'effectif des nationaux du premier groupe n'a augmenté que de 677.000 unités, l'autre a vu plus que doubler son total (4.544.000 unités de plus). Le premier de tous les groupes étrangers est toujours constitué par les Allemands, bien que leur accroissement ait été peu considérable dans la dernière décade. Avec près de 8 millions et demi de ressortissants, ils représentent plus du quart de la population étrangère (26,4 %). Ils sont suivis de près par les nationaux de la Grande-Bretagne, 8.180.000, dont plus de la moitié sont des Irlandais, dont le total a subi une régression durant la dernière décade. Parmi les originaires de l'Europe, le troisième rang est tenu par les Austro-Hongrois, puis par les Russes, les Italiens, dépassant tous 2 millions. Puis les États Scandinaves, la Suède et la Norvège comptent chacune plus d'un million de nationaux aux États-Unis; le Danemark, plus de 400.000. Au total, si on y adjoignait le groupe finlandais, il y aurait aux États-Unis plus de 3 millions de Scandinaves. La France, malgré sa faible immigration, détient plus de 340.000 ressortissants, nombre égal à celui des Suisses. Enfin, parmi les non-Européens, la majeure partie, et de beaucoup, appartient aux Canadiens, au nombre de 2.800.000, dont près de 950.000 Franco-Canadiens. Les Mexicains fournissent aussi un élément assez important avec plus de 380.000 ressortissants.

Ces divers groupes étrangers se distribuent inégalement sur le sol de la République. Dans toutes les « divisions » territoriales, sauf dans la Nouvelle-Angleterre et les Rocheuses, ce sont les Allemands qui tiennent la première place parmi les colonies étrangères. De leurs 8.282.000 nationaux, 7 millions se trouvent établis dans les trois régions de l'Atlantique Milieu, Centre N.-E. et Centre N.-W. où ils constituent respectivement 21, 38 et 33 % du total des étrangers. Sur les quatorze États de ces trois régions, les Allemands ont la majorité dans douze; dans l'Indiana, le Wisconsin, le Missouri, ils sont plus de la moitié de la population étrangère. Absolument parlant, leur effectif le plus élevé se trouve dans les États de New-York et de l'Illinois où ils dépassent le million avec un taux de 21,8 et 35,7 % par rapport à la population étrangère, et de 13,5 et 18,5 % quant à la population totale. Ainsi, dans l'Illinois, près du cinquième de la population est formé d'Allemands ou descendants d'Allemands. Après les Allemands, viennent, dans la plupart des régions, les Irlandais, et ils ont même le premier rang dans la Nouvelle-Angleterre. Mais leur effectif absolu le plus fort se rencontre dans l'Atlantique Milieu avec plus de 1.900.000 unités, dont plus de moitié dans le seul État de New-York. Sauf pour la région des Rocheuses, les Anglo-Écossais n'ont nulle part le premier rang; leur effectif le plus important est dans l'Atlantique Milieu, notam-

ment dans l'État de New-York; mais avec l'appoint des Irlandais les sujets du Royaume-Uni forment la majorité dans les trois États de la région (New-York, New Jersey, Pennsylvanie) ainsi que dans la Nouvelle-Angleterre. L'immigration scandinave a un caractère assez localisé. Sur les 2.400.000 habitants

TABLEAU I

Population étrangère de race blanche aux États-Unis par nationalités.

Nationalités	Habitants des États-Unis			Total
	Nés à l'étranger	Nés de parents étrangers	Nés de parents indigènes et étrangers	
Allemagne	2.501.000	3.911.000	1.870.000	8.282.000
Angleterre (avec Galles) . . .	959.000	677.000	935.000	2.571.000
Écosse	261.000	175.000	223.000	659.000
Irlande	1.352.000	2.141.000	1.011.000	4.504.000
Royaume-Uni	2.572.000	2.993.000	2.169.000	7.734.000
Autriche-Hongrie	1.670.000	900.000	131.000	2.701.000
Russie	1.602.000	873.000	66.000	2.541.000
Finlande	130.000	76.000	5.000	211.000
Italie	1.343.000	695.000	60.000	2.098.000
Suède	665.000	547.000	152.000	1.364.000
Norvège	404.000	411.000	164.000	979.000
Danemark	181.000	148.000	71.000	400.000
Suisse	125.000	90.000	86.000	301.000
Pays-Bas	120.000	116.000	57.000	293.000
France	117.000	79.000	96.000	292.000
Espagne et Portugal	80.000	46.500	18.500	145.000
Grèce	101.200	5.500	2.800	109.500
Belgique	52.400	28.800	15.000	96.200
Roumanie	66.000	20.700	1.100	87.800
Turquie et Bulgarie	54.000	3.400	800	58.200
Asie	64.500	18.000	3.500	86.000
Canada (Français)	385.000	331.000	216.000	932.000
Canada	811.000	307.300	704.000	1.822.300
Mexique	220.000	107.800	54.400	382.200
Autres États	80.900	31.300	38.400	150.600
Nés de parents étrangers de nationalité différente . . .	»	(1.177.000)	»	»
TOTAL	13.345.500	12.916.300	5.981.500	32.243.300

originaires de la Suède et de la Norvège, plus de 1.600.000 sont comptés dans les deux régions du Centre N.-E. et du Centre N.-W. Plus de la moitié des Norvégiens sont fixés dans cette dernière région; les Danois y ont le tiers de leur contingent. Les États qui renferment le plus de Scandinaves sont le Minnesota et les deux Dakota. Les Suédo-Norvégiens unis y dépassent les Allemands et, même dans le Nord-Dakota, les Norvégiens seuls occupent la première place. Dans la région des Rocheuses, surtout dans l'État de Washington, les Suédo-Norvégiens ont aussi un rang important. Les Russes, et par là il faut entendre de nombreux Polonais, ont plus de la moitié de leur effectif dans l'Atlantique Milieu, surtout dans le New-York, où ils sont près de 850.000,

le tiers de leur total. Ils sont aussi assez nombreux dans le Centre N.-W. (les deux Dakota); mais ces sujets russes sont ici des Finlandais qui se groupent dans cette région avec leurs frères scandinaves. C'est aussi dans l'Atlantique Milieu que les Austro-Hongrois sont le plus nombreux, 45 % de leur total, notamment dans les États de New-York et Pennsylvanie. De même les Italiens ont plus de la moitié de leur contingent dans cette région : 740.000 d'entre eux habitent le seul État de New-York, soit le tiers de leur total. Les autres nations européennes ont un effectif d'immigrés bien inférieur; parmi les Français, des groupements assez importants se sont formés dans les États de New-York, Californie, Pennsylvanie. Là aussi se trouvent assez nombreux les Suisses, dont l'effectif est assez élevé dans les pays agricoles de l'Ouest (Illinois, Wisconsin, etc.). Enfin, parmi les immigrants non-Européens, les Canadiens sont naturellement installés dans les États limitrophes de leur pays. Les Franco-Canadiens sont surtout groupés dans la Nouvelle-Angleterre, le seul État de Massachusetts compte le tiers de leur immigration. Les autres Canadiens, nombreux aussi dans cet État, ont, pour des raisons géographiques, leur majorité dans le Michigan et dans les États de l'Ouest.

Au point de vue de la résidence la population étrangère diffère beaucoup de la population autochtone. Dans celle-ci, les villes détiennent 33 %, les campagnes 67 % du total. Dans la population étrangère, cette double proportion est de 68,2 et 31,8 %, soit tout à fait l'opposé. Et cela est tout naturel, toute immigration se portant de préférence vers les villes. Aussi la proportion de la population urbaine est-elle encore plus forte chez les nouveaux immigrants, soit les *Foreign born Whites*, que chez les Américains descendants of *foreign or mixed parentage*. Dans le premier groupe, le taux de la population urbaine est de 72,2 %; dans le second, de 65,3 %. Et, parmi les populations immigrées, ce sont les plus pauvres qui fournissent de plus forts contingents aux villes : parmi les Russes, les Irlandais, les Italiens, etc., le taux de la population urbaine est respectivement de 84, 81, 79 % (nous ne parlons pas des Roumains, où il est de 93 %), tandis qu'il s'abaisse à 66 et 64 % parmi les Anglais et les Allemands, à 56 chez les Suédois, à 34 % chez les Norvégiens, etc. Dans l'ensemble des villes de plus de 250.000 âmes, 70 % de la population est formée par les étrangers. Pour les trois métropoles des États-Unis, soit New-York, Chicago et Philadelphie, cette proportion est de 80 % dans les deux premières, de 60 % pour la dernière. A titre de spécimen nous donnons (Voir le tableau n° III) la répartition des nationalités dans ces trois grandes agglomérations. A New-York, sur les 3.747.000 habitants d'origine étrangère, plus de la moitié (1.927.000 ou 51,6 %) sont nés à l'étranger. Cet élément domine parmi les Russes (en grande partie Polonais et Juifs), les Italiens, les Austro-Hongrois. A Chicago et à Philadelphie, la majorité est de descendance étrangère, mais nés aux États-Unis. Dans les trois métropoles, Irlandais, Russes, Allemands tiennent les premières places de la population étrangère; parmi les autres nationalités, seuls les Italiens constituent un fort groupement à New-York. Dans d'autres villes que ces grandes agglomérations, la proportion des étrangers est aussi fort élevée : 80 % à Boston et à Milwaukee.

TABLEAU II

Composition de la population étrangère dans les trois métropoles des États-Unis.

Pays d'origine	New-York		Chicago		Philadelphie	
	Total	dont : nés à l'étranger	Total	dont : nés à l'étranger	Total	dont : nés à l'étranger
Allemagne	725.000	278.100	501.800	182.300	185.000	61.200
Angleterre (avec Écosse) .	214.000	93.000	90.500	39.700	218.500	83.200
Irlande	676.400	252.600	204.800	66.000	109.000	17.000
Russie	744.000	491.000	186.200	122.800	138.000	90.500
Italie	545.000	311.000	75.000	45.100	77.000	45.000
Autriche-Hongrie . . .	411.000	267.000	266.000	161.000	47.000	32.200
Suède	55.300	35.000	116.700	63.000	4.100	2.400
Norvège	33.200	22.300	47.200	24.200	1.800	1.100
Danemark	12.400	8.000	21.000	11.500	1.900	1.100
Pays-Bas, Belgique . .	10.600	6.500	24.400	12.300	1.400	800
France	30.600	18.200	7.100	3.000	6.100	2.600
Suisse	16.700	10.500	7.200	3.500	4.000	2.000
Espagne, Portugal . .	5.600	3.800	500	300	400	300
États Balkaniques . .	59.400	45.600	13.200	11.100	7.200	2.100
Canada	49.100	26.000	66.400	30.900	7.900	3.900
Autres pays	26.000	29.100	6.000	4.400	6.300	7.200
Nés de parents étrangers, mais de nationalité différente . .	133.500	»	60.000	»	33.700	»
TOTAL GÉNÉRAL .	3.747.800	1.927.700	1.694.000	781.200	879.300	382.600
Population totale (Indigènes et étrangers)	4.767.000		2.185.000		1.550.000	

V. LES LANGUES PARLÉES PAR LA POPULATION ÉTRANGÈRE

Pour la première fois, en 1910, le Censu s'est occupé de cette question et elle a son importance, car elle aide à préciser la composition des immigrants de tel ou tel État. La langue recensée est celle de l'usage courant (*customary speech*), employée par les immigrants au moment de leur arrivée sur le sol des États-Unis.

De l'ensemble des étrangers, soit 32.243.000, près du tiers, 10.037.000 (31,1 %) font usage de l'anglais qui tient ainsi le premier rang parmi les langues des étrangers, tandis que, par leur effectif, les sujets britanniques (Anglo-Écossais, Irlandais) ne viennent qu'au second rang, après les Allemands. Cette situation s'explique par l'appoint que donne à l'anglais l'immigration anglo-canadienne; de même, grâce à l'immigration des Canadiens français, le total des habitants parlant notre langue est de beaucoup supérieur à celui des habitants d'origine française (1.357.000 contre 292.000). La langue allemande, à laquelle on adjoint le flamand, est représentée par près de 9.200.000 unités, dont 8.812.000 pour l'allemand proprement dit, parlé par des sujets allemands, austro-hongrois et suisses. Parmi les langues latines, l'italien l'emporte avec plus de 2.150.000 unités; l'espagnol, comme le français, est parlé par beaucoup plus de personnes qu'il n'y a d'immigrés d'Espagne : cela en raison de l'immigration mexicaine déjà signalée plus haut. Le groupe des langues scandinaves

est adéquat à l'immigration des trois royaumes, soit plus de 2.900.000 têtes. Mais la forte immigration de sujets russes amène un élément important de Polonais, plus de 1.700.000, et avec les Juifs, presque autant d'individus parlant le judisch, dialecte particulier aux israélites orientaux. Car la langue russe n'est représentée que par 95.000 habitants, sur 265.000 personnes officiellement de nationalité russe, soit seulement 3,5 %. De même, l'immigration austro-hongroise amène, outre des Allemands, des Tchèques (540.000), des Magyares (321.000), des Slovaques (285.000), des Slovènes (183.000), des Serbo-Croates (130.000,) etc., toutes nationalités dont les langues forment aujourd'hui des groupes spéciaux. Il en est de même des Finnois (de la Finlande), des Roumains, Grecs, Bulgares, etc.

En résumé, sur l'ensemble de la population étrangère aux États-Unis, plus des deux tiers (22.200.000, ou 70 %) sont comptés comme parlant une langue autre que celle de leur pays de résidence, c'est-à-dire l'anglais. La Confédération n'est-elle dont qu'une Babel et la confusion des langues risque-t-elle de faire tort à l'unité politique de la République? Il suffit, pour ne pas tomber dans cette erreur, de considérer quelle est la proportion de la population hors d'état de parler anglais. Dans le total des habitants nés à l'étranger et âgés de plus de dix ans, cet élément ne représente que 22,8 % du total (2.953.000 sur 12.944.000). Il a sans doute augmenté depuis 1900, où le taux n'était que de 12,2 %. Mais l'immigration a été, dans la dernière décade, particulièrement importante et nous savons qu'elle se recrute surtout parmi les peuples non saxons. Et, comme les immigrants sont surtout des hommes, on ne s'étonnera pas que la majorité des *unable to speak english* soit masculine (56,5 %). La proportion des individus ne sachant pas l'anglais varie bien entendu avec les régions : elle est surtout faible dans la Nouvelle-Angleterre (18,6 %), dans le Centre N. W. et le Centre S.-E. (17,4 et 11,8 %); mais elle est beaucoup plus élevée dans l'Atlantique Milieu (26,1 %) et surtout dans le Centre S.-W. (44,8 %), régions de forte immigration non britannique, à l'époque contemporaine. Dans l'ensemble la proportion est un peu plus élevée dans la population rurale (25,2 %) que dans la population urbaine (21,9 %). Parmi les huit villes de plus de 500.000 âmes, le total des *unable to speak english* est de 835.000, avec une population globale de 11 millions et demi, soit seulement un taux de 15 % (de la population de plus de dix ans). A New-York, où nous avons vu qu'une population étrangère de plus de dix ans est au taux de 40,7 % par rapport à la population totale du même âge, la proportion des étrangers ne parlant pas anglais ne constitue même pas 11 % de la population (de plus de dix ans, toujours). Et, parmi ces étrangers nous avons constaté l'énorme proportion des non Saxons, Allemands, Russes (Polonais ou Juifs), Italiens, Austro-Hongrois, etc. Ainsi, par la nécessité économique, par l'école, par les besoins de chaque jour, l'anglais s'impose aux étrangers et la question des langues ne paraît pas un péril pour les États-Unis.

Paul MEURIOT.
